

CONTENU – HEURES		CM/TD/I	SEM.	NATURE ET MODALITÉS DES ÉVALUATIONS	ECTS
UE 1.1. Approches didactiques	Didactique générale et instrumentale (30h)	CM, TD	3, 5, 6	1. Observation, analyse de différents cours modélisés dans un dossier et élaboration d'un projet d'enseignement fondé sur la didactique spécifique	4
	Initiation aux neurosciences de l'apprentissage (6h)	CM	5	2. Observation en cours de formation par jury externe de deux cours donnant lieu à évaluation sommative/diagnostique et préconisations	7
	Écritures, graphies, lectures, inventions et pratiques en Formation Musicale (27h)	CM	3, 4	3. Deux cours à donner procédant de deux modalités définies en pédagogie générale	8
	Pratique pédagogique (stages) (110h)	Indiv.	1, 2, 3, 4, 5, 6	4. Élaboration d'un projet pédagogique en lien avec les textes cadrant l'enseignement artistique spécialisé, visant à instituer des pratiques didactiques variées et à penser les curricula dans un souci de démocratisation culturelle et de transversalité entre disciplines	8
	Mise en place de projets pédagogiques (5h)	CM, TD	2, 5		

CONTENU – HEURES		CM/TD/I	SEM.	NATURE ET MODALITÉS DES ÉVALUATIONS	ECTS
UE 1.2. Approches historiques et sociologiques et multiréférentielle	Sociologie de l'éducation musicale (12h)	CM	4, 6	5. Animation de séminaires relatifs à la recherche en didactique ou en sciences de l'éducation en lien avec l'enseignement artistique spécialisé et la pédagogie	12
	Musique et handicap : sensibilisation (12h)	CM	4, 6		
	Sciences de l'éducation (94,5h)	CM	3, 4, 5, 6		
	Philosophie de l'éducation (23,5h)	CM	3, 5, 6		
	Histoire des courants pédagogiques (6h)	CM	3		

Descriptif synthétique des compétences visées, des dispositifs d'évaluation et des compétences évaluées

Évaluation 1 : Observation, analyse de différents cours modélisés dans un dossier et élaboration d'un projet d'enseignement fondé sur la didactique spécifique - 4 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

Toutes les compétences du chapitre « Activité 2 : Mettre en œuvre un projet pédagogique »

Évaluation 2 : Observation en cours de formation par jury externe de deux cours donnant lieu à évaluation sommative/diagnostique et préconisations - 7 ECTS

Jury : externe (un spécialiste)

Principales compétences évaluées

Toutes les compétences du chapitre « Activité 2 : Mettre en œuvre un projet pédagogique »

Évaluation 3 : Deux cours à donner procédant de deux modalités définies en pédagogie générale - 8 ECTS

Jury : interne et externe (le Conseiller pédagogique, 1 prof. CA/PEA ou à défaut DE/ATEA, 1 directeur d'établissement)

Principales compétences évaluées

Toutes les compétences du chapitre « Activité 2 : Mettre en œuvre un projet pédagogique »

Évaluation 4 : Élaboration d'un projet pédagogique en lien avec les textes cadrant l'enseignement artistique spécialisé, visant à instituer des pratiques didactiques variées et à penser les curricula dans un souci de démocratisation culturelle et de transversalité entre disciplines - 8 ECTS

Jury : interne ou externe ayant connaissance des enjeux

Principales compétences évaluées

Toutes les compétences du chapitre « Activité 2 : Mettre en œuvre un projet pédagogique »

Évaluation 5 : Animation de séminaires relatifs à la recherche en didactique ou en sciences de l'éducation en lien avec l'enseignement artistique spécialisé et la pédagogie - 12 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées (en gras : en particulier)

Activité 2 : Mettre en œuvre un projet pédagogique

- A. Construire et organiser sa réflexion pédagogique
 - Connaître les textes en vigueur portant sur l'orientation et l'organisation de l'enseignement artistique initial

- **Rédiger son projet d'enseignement**
- Élaborer des outils pédagogiques (textes, supports audio...) à partir de ces éléments en les adaptant aux différents niveaux, profils et âges
- **Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique**

- B. Accueillir, observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves
- Définir les objectifs de son enseignement et adapter les parcours en fonction des profils des élèves, de leurs progressions en situation individuelle et collective
 - **Avoir des connaissances en sciences de l'éducation**
 - Savoir analyser les motivations et les projets des élèves
 - Savoir identifier les pratiques artistiques personnelles, les aptitudes et les ressources des élèves

- C. Mener des séances d'apprentissage
- Comprendre le sens musical de l'œuvre et construire une séance qui en exploite et en valorise les aspects essentiels
 - Organiser et utiliser l'espace en vue de favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'expression artistique
 - Connaître les données physiques et physiologiques nécessaires à la pratique instrumentale ou vocale
 - Alerter les élèves sur les risques physiologiques et les moyens de prévention
 - Formuler des propositions, des consignes
 - **Maîtriser, utiliser et transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments de la culture ou du patrimoine**
 - Donner des ressources pendant la séance : consignes, interventions, exemples, supports, autres situations...
 - **Concevoir et mettre en œuvre des activités reliant les pratiques instrumentales et vocales et la théorie**
 - Accueillir, solliciter et exploiter les propositions des élèves
 - Proposer des situations favorisant la créativité et l'inventivité
 - Susciter et exploiter la **diversité des situations pédagogiques** : cours individuels, cours collectifs, pédagogie de groupe, ateliers...
 - Dans le cadre de cours collectifs, pratiquer **une pédagogie différenciée**
 - Aider les élèves à développer leur écoute musicale et maîtriser la progression de la formation auditive
 - Développer le lien entre l'écoute, l'oralité et l'écriture musicale
 - Susciter et entretenir la dynamique et la motivation du **groupe** ainsi que la valorisation de chaque élève
 - **Susciter et exploiter les interactions au sein du groupe**

CONTENU – HEURES		CM/TD/I	SEM.	NATURE ET MODALITÉS DES ÉVALUATIONS	ECTS
UE 2.1. Culture artistique et transversale	Musicologie générale (histoire, analyse, culture musicale) (169h)	CM, TD	1, 2, 3, 4, 5, 6	1. Épreuves écrites de musicologie générale (histoire, analyse, culture musicale)	13
	Ethnomusicologie générale (12h)	CM	4, 5		
	Esthétique (initiation) (6h)	CM	3	2. Travaux d'écriture et d'arrangement	11
	Accompagnement au clavier (24h)	TD	1, 2		
	Écriture et arrangement (12h)	CM et TD	4		
UE 2.2. Perfectionnement de la pratique dominante	Pratique instrumentale (96h)	Indiv.	1, 2, 3, 4, 5, 6	4. Pratique instrumentale en cours uniquement. Puis S3-S6 : réaliser 3 projets artistiques mettant en œuvre des esthétiques différentes. La réalisation est publique, en fonction d'un cahier des charges axé sur les questions de médiation et donne lieu à des heures de cours dans la discipline.	19
	Pratique collective (transversalités esthétiques possibles à partir de S3) (143h)	CM, TD	1, 2, 3, 4, 5, 6		

CONTENU – HEURES		CM/TD/I	SEM.	NATURE ET MODALITÉS DES ÉVALUATIONS	ECTS	
UE 2.3. Ouverture sur d'autres pratiques	Initiation autre pratique (d'esthétique différente) (12h)	Indiv.	1, 2	6. Initiation autre pratique (d'esthétique différente). Présentiel et participation à un projet 7. Improvisation non idiomatique. Présentiel et prestation publique 8. Improvisation au départ de procédés de la musique ancienne transféré dans un contexte musical semblable ou différent 9. Animation d'un workshop de jazz 10. Ecrits sur l'histoire des MAA (S1). Réalisation publique en groupe d'une reprise ou d'une création en MAA ou en musique traditionnelle (S6)	4	
	Musiques traditionnelles et musique du monde (17,5h)	TD	4, 5			4
	Musiques anciennes (12h)	TD	6			1
	Jazz (24h)	TD	4, 6			2
	Musiques actuelles amplifiées (24h)	TD	4, 5			1
	Improvisation non idiomatique (36h)	TD	1, 2			
UE 2.4. Le corps et la scène	Transversalité musique-danse (24h)	CM	4, 6	11. Travail scénique 12. Lecture de l'attitude posturale et du geste instrumental d'un élève au cours d'une séance et préconisations fonctionnelles	3	
	Travail scénique (36h)	TD	1, 2			6
	Le corps musicien - AFCM, relaxation, respiration (30h)	CM, TD	4, 5, 6			

Descriptif synthétique des compétences visées, des dispositifs d'évaluation et des compétences évaluées

Évaluation 1 : Épreuves écrites de musicologie générale (histoire, analyse, culture musicale). - 13 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

Activité 1 : Être engagé dans une pratique musicale

A. Pratiquer une ou plusieurs disciplines musicales

- Opérer des choix musicaux et les justifier sur les plans techniques et patrimoniaux
- Porter un regard critique sur sa pratique artistique
- Aborder de nouveaux répertoires

B. Développer sa culture musicale et professionnelle

- Être informé de l'actualité musicale et artistique
- S'exprimer sur le contexte historique, social, économique, anthropologique, de sa pratique
- S'inscrire dans le monde contemporain en s'appuyant sur des références historiques
- Être sensibilisé à d'autres arts et à d'autres esthétiques musicales

Évaluation 2 : Travaux d'écriture et d'arrangement - 11 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

Activité 1 : Être engagé dans une pratique musicale

A. Pratiquer une ou plusieurs disciplines musicales

- Maîtriser une pratique musicale
- Maîtriser un répertoire représentatif de sa discipline principale
- Opérer des choix musicaux et les justifier sur les plans techniques et patrimoniaux
- Porter un regard critique sur sa pratique artistique
- Aborder de nouveaux répertoires

Activité 2 : Mettre en œuvre un projet pédagogique

C. Mener des séances d'apprentissage

- Comprendre le sens musical de l'œuvre et construire une séance qui en exploite et en valorise les aspects essentiels

Évaluation 3 : Accompagnement au clavier - 4 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

Activité 1 : Être engagé dans une pratique musicale

- Aborder de nouveaux répertoires

Activité 2 : Mettre en œuvre un projet pédagogique

C. Mener des séances d'apprentissage

- Donner des ressources pendant la séance : consignes, interventions, exemples, supports, autres situations...
- Développer le lien entre l'écoute, l'oralité et l'écriture musicale
- Mettre en regard les éléments techniques et l'expression artistique
- Mettre son expérience d'artiste au service de sa démarche pédagogique
- Conduire l'élève à développer une expression et une interprétation personnelle

Évaluation 4 : Pratique instrumentale en cours uniquement. Puis S3-S6 : réaliser 3 projets artistiques mettant en œuvre des esthétiques différentes. La réalisation est publique, en fonction d'un cahier des charges axé sur les questions de médiation et donne lieu à des heures de cours dans la discipline. – 19 ECTS

&

Évaluation 5 : Pratiques collectives – 12 ECTS

&

Évaluation 6 : Initiation autre pratique (d'esthétique différente). Présentiel et participation à un projet – 4 ECTS

Jury : interne et externe (prof. CA et/ou directeur de conservatoire)

Principales compétences évaluées

Activité 1 : Être engagé dans une pratique musicale

B. Pratiquer une ou plusieurs disciplines musicales

- Maîtriser une pratique musicale
Maîtriser un répertoire représentatif de sa discipline principale
- Opérer des choix musicaux et les justifier sur les plans techniques et patrimoniaux
- Porter un regard critique sur sa pratique artistique
- Aborder de nouveaux répertoires

C. Développer sa culture musicale et professionnelle

- Avoir des connaissances dans les domaines de la lutherie, de l'organologie, des nouvelles technologies, etc., en relation avec sa pratique artistique

- Être informé de l'actualité musicale et artistique
- S'exprimer sur le contexte historique, social, économique, anthropologique, de sa pratique
- S'inscrire dans le monde contemporain en s'appuyant sur des références historiques
- Être sensibilisé à d'autres arts et à d'autres esthétiques musicales

Évaluation 7 : Improvisation non idiomatique. Présentiel et prestation publique – 4 ECTS

&

Évaluation 8 : Improvisation au départ de procédés de la musique ancienne transféré dans un contexte musical semblable ou différent – 0,5 ECTS

&

Évaluation 9 : Animation d'un workshop de jazz – 2 ECTS

&

Évaluation 10 : Ecrits sur l'histoire des MAA (S1). Réalisation publique en groupe d'une reprise ou d'une création en MAA ou en musique traditionnelle (S6) – 1 ECTS

&

Évaluation 11 : Travail scénique – 3 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

Activité 1 : Être engagé dans une pratique musicale

B. Développer sa culture musicale et professionnelle

Toutes les compétences dont en particulier :

- S'inscrire dans le monde contemporain en s'appuyant sur des références historiques
- Être sensibilisé à d'autres arts et à d'autres esthétiques musicales

Activité 2 : Mettre en œuvre un projet pédagogique

C. Développer sa culture musicale et professionnelle

- Organiser et utiliser l'espace en vue de favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'expression artistique
- Connaître les données physiques et physiologiques nécessaires à la pratique instrumentale ou vocale

- Alerter les élèves sur les risques physiologiques et les moyens de prévention

Évaluation 12 : Lecture de l'attitude posturale et du geste instrumental d'un élève au cours d'une séance et préconisations fonctionnelles – 6 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

Activité 2 : Mettre en œuvre un projet pédagogique

D. Développer sa culture musicale et professionnelle

- Organiser et utiliser l'espace en vue de favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'expression artistique
- Connaître les données physiques et physiologiques nécessaires à la pratique instrumentale ou vocale
- Alerter les élèves sur les risques physiologiques et les moyens de prévention

CONTENU – HEURES		CM/TD/I	SEM.	NATURE ET MODALITÉS DES ÉVALUATIONS	ECTS
UE 3.1. Environnement institutionnel	Textes cadres et insertion professionnelle (30h)	CM	1, 4	1. Étude de cas juridique/administratifs sous la forme d'un exposé assorti d'un éventuel dossier documentaire	3
	Méthodologie du projet d'établissement (18h)	CM, TD	5	2. Élaboration en groupe d'un projet d'établissement	4
	Participation à des colloques (12h)	CM	3, 5	3. Participation à des colloques	1
UE 3.2. Culture professionnelle	Ethnographie de la classe (15h)	CM	3, 4	4. Rapport d'enquête ethnographique dans des conservatoires	5
	Anthropologie du corps et identité de genre (21h)	CM	6	5. Préparation et soutenance d'un <i>portfolio</i>	10
	Espaces, lieux et territoires de la Culture. Projets d'éducation artistique et culturelle (23h)	CM	3, 5, 6	6. Projets d'éducation artistique et culturelle	2,5
	Analyse de pratique à orientation Balint (22,5h)	TD	4, 5, 6	7. Récit de vie, analyse professionnelle autobiographique problématisée en lien avec l'analyse de pratique à référence clinique (un texte + un entretien)	
	Analyse de pratique à orientation didactique (ergonomie cognitive) (3h)	TD	3, 5		
	Langue étrangère (1 choix parmi 4) (40h)	TD	1, 2	8. Épreuve de langue	4

UE 3 - Environnement institutionnel et culture professionnelle 29,5 ECTS

Descriptif synthétique des compétences visées, des dispositifs d'évaluation et des compétences évaluées

Évaluation 1 : Étude de cas juridique/administratifs sous la forme d'un exposé assorti d'un éventuel dossier documentaire - 3 ECTS

&

Évaluation 2 : Élaboration en groupe d'un projet d'établissement - 4 ECTS

&

Évaluation 3 : Participation à des colloques - 1 ECTS

&

Évaluation 4 : Rapport d'enquête ethnographique dans des conservatoires - 5 ECTS

&

Évaluation 6 : Projets d'éducation artistique et culturelle – 2,5 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

I – ENSEIGNER

Activité 2 : Mettre en œuvre un projet pédagogique

A. Construire et organiser sa réflexion pédagogique

- Connaître les textes en vigueur portant sur l'orientation et l'organisation de l'enseignement artistique initial
- Rédiger son projet d'enseignement
- Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique

II - ÊTRE ACTEUR DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Activité 1 : Être acteur du projet pédagogique et artistique de l'établissement

- Prendre en compte le contexte social et culturel de l'établissement et de son territoire
- Être force de proposition dans l'évolution du projet

Évaluation 5 : Préparation et soutenance d'un portfolio - 10 ECTS

Jury : interne et externe (représentant Cefedem, PEA ou CA ou à défaut ATEA ou DE, élu, directeur d'établissement, universitaire)

Principales compétences évaluées

Toutes les compétences du référentiel

Évaluation 8 : Épreuve de langue - 4 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

Compétences attendues au niveau Licence dans le cadre européen.

CONTENU – HEURES		CM/TD/I	SEM.	NATURE ET MODALITÉS DES ÉVALUATIONS	ECTS
UE 4.1. Production d'écrits	Initiation à l'étude et à l'écriture de la recherche (méthodologie) (30h)	CM	3, 4, 5, 6	<p>1. Écriture d'un texte de type article de vulgarisation sur un sujet professionnel</p> <p>2. Production d'un dossier documentaire critique en lien avec l'une ou plusieurs des autres UE et propédeutique au mémoire (recension d'ouvrage + problématique) Écriture d'un mémoire dont le sujet et les contenus portent sur un élément de culture professionnelle</p>	<p>3</p> <p>17</p>
	UE 4.2. Techniques et technologies				
	MAO scène et live (12h)	TD	5	3. Arrangement à rendre formalisé avec un logiciel de gravure musicale et à jouer	3
	Gravure musicale (12h)	TD	4	4. Techniques de la scène en situation professionnelle	1
	Techniques et technologies de la scène (12h)	TD	6	5. Projet de création utilisant les outils de l'audio-numériques	8
	Culture numérique - Approches physiques et technologiques (40h)	CM, TD	1, 4, 5		

Évaluation 1 : Écriture d'un texte de type article de vulgarisation sur un sujet professionnel - 3 ECTS

Jury : interne

&

Évaluation 2 : Production d'un dossier documentaire critique en lien avec l'une ou plusieurs des autres UE et propédeutique au mémoire (recension d'ouvrage + problématique) Écriture d'un mémoire dont le sujet et les contenus portent sur un élément de culture professionnelle- 17 ECTS

Jury : interne et externe (universitaire, directeur de mémoire, PEA ou CA ou ATEA ou DE, directeur d'établissement + représentant.e.s du Cefedem observateur)

Principales compétences évaluées

I - ENSEIGNER

Activité 2 : Mettre en œuvre un projet pédagogique

- Avoir des connaissances en sciences de l'éducation

Toutes les compétences du référentiel (le travail de recherche étant par nature un travail de synthèse et de *reliance*)**Évaluation 3 : Arrangement à rendre formalisé avec un logiciel de gravure musicale et à jouer - 3 ECTS**

Jury : interne

Principales compétences évaluées

Activité 1 : Être engagé dans une pratique musicale

B. Développer sa culture musicale et professionnelle

(Toutes les compétences)

Activité 2 : Mettre en œuvre un projet pédagogique

Notamment :

B. Accueillir, observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves

- Définir les objectifs de son enseignement et adapter les parcours en fonction des profils des élèves, de leurs progressions en situation individuelle et collective
- Avoir des connaissances en sciences de l'éducation
- Savoir analyser les motivations et les projets des élèves

- Savoir identifier les pratiques artistiques personnelles, les aptitudes et les ressources des élèves

Pour la Formation Musicale, la Direction d'Ensembles et l'Accompagnement

Savoirs associés et spécifiques du Diplôme d'État, pour la discipline Formation Musicale :

- Pratique vocale personnelle notamment en s'accompagnant
- Pratique élémentaire d'un instrument polyphonique : accompagnement et harmonisation, improvisation
- Pratique élémentaire de direction d'ensembles vocaux et instrumentaux
- Concevoir et créer des textes pédagogiques et utiliser le répertoire pour développer ce lien

Savoirs associés et spécifiques du Diplôme d'État, pour la discipline direction d'ensembles vocaux et instrumentaux :

- Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental
- Utiliser un instrument polyphonique

Mettre en jeu des modes de transmission adaptés et variés (verbal, non-verbal, gestuel, instrumental, enregistrements...

Évaluation 4 : Techniques de la scène en situation professionnelle - 1 ECTS

&

Évaluation 5 : Projet de création utilisant les outils de l'audio-numérique - 8 ECTS

Jury : interne

Principales compétences évaluées

I – ENSEIGNER

Activité 1 : Être engagé dans une pratique musicale

- Avoir des connaissances dans les domaines de la lutherie, de l'organologie, des nouvelles technologies, etc., en relation avec sa pratique artistique
- Être informé de l'actualité musicale et artistique
- S'exprimer sur le contexte historique, social, économique, anthropologique, de sa pratique
- S'inscrire dans le monde contemporain en s'appuyant sur des références historiques
- Être sensibilisé à d'autres arts et à d'autres esthétiques musicales

Activité 2 : Mettre en œuvre un projet pédagogique

C. Mener des séances d'apprentissage

- Maîtriser, utiliser et transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments de la culture ou du patrimoine
- Donner des ressources pendant la séance : consignes, interventions, exemples, supports, autres situations...
- Concevoir et mettre en œuvre des activités reliant les pratiques instrumentales et vocales et la théorie
- Accueillir, solliciter et exploiter les propositions des élèves
- Proposer des situations favorisant la créativité et l'inventivité
- Susciter et exploiter la diversité des situations pédagogiques : cours individuels, cours collectifs, pédagogie de groupe, ateliers...
- Dans le cadre de cours collectifs, pratiquer une pédagogie différenciée
- Aider les élèves à développer leur écoute musicale et maîtriser la progression de la formation auditive
- Développer le lien entre l'écoute, l'oralité et l'écriture musicale

Référentiel de compétences, connaissances et attitudes du Ministère de la Culture et de la Communication, publié au B.O. n°261

I - ENSEIGNER				
Activité 1 : Être engagé dans une pratique musicale				
Tâches	Compétences, connaissances, attitudes	Compétences, connaissances, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A. Pratiquer une ou plusieurs disciplines musicales	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser et entretenir une pratique musicale - Maîtriser un répertoire représentatif de sa discipline principale - Soutenir ses choix artistiques - Porter un regard critique sur sa pratique artistique - Développer des expériences artistiques tant individuelles que collectives - Aborder de nouveaux répertoires 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Maîtriser une pratique musicale <input type="checkbox"/> Maîtriser un répertoire représentatif de sa discipline principale <input type="checkbox"/> Opérer des choix musicaux et les justifier sur les plans techniques et patrimoniaux <input type="checkbox"/> Porter un regard critique sur sa pratique artistique <input type="checkbox"/> Aborder de nouveaux répertoires 	<p><u>EC et/ou ET</u></p> <p>Mise en situation artistique et présentation de la prestation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité et intérêt de l'interprétation ou de la réalisation, cohérence stylistique - Diversité et représentativité du répertoire - Cohérence entre le répertoire présenté et le niveau d'interprétation - Qualité et précision de l'expression écrite et orale

I - ENSEIGNER				
Activité 1 : Être engagé dans une pratique musicale				
Tâches	Compétences, connaissances, attitudes	Compétences, connaissances, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
B. Développer sa culture musicale et professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Posséder les connaissances culturelles et artistiques liées à son domaine - Nommer, définir et interroger constitutifs de la musique (vocabulaire, terminologie, langage, culture...), et en particulier ceux de la culture liée à sa discipline - Se tenir informé de l'actualité musicale et artistique - S'exprimer sur le contexte historique, social, économique, anthropologique, de sa pratique - S'inscrire dans le monde contemporain en s'appuyant sur des références historiques - Être sensibilisé à d'autres arts et à d'autres esthétiques musicales 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Avoir des connaissances dans les domaines de la lutherie, de l'organologie, des nouvelles technologies, etc., en relation avec sa pratique artistique <input type="checkbox"/> Être informé de l'actualité musicale et artistique <input type="checkbox"/> S'exprimer sur le contexte historique, social, économique, anthropologique, de sa pratique <input type="checkbox"/> S'inscrire dans le monde contemporain en s'appuyant sur des références historiques <input type="checkbox"/> Être sensibilisé à d'autres arts et à d'autres esthétiques musicales 	<p><u>EC et/ou ET</u></p> <p>Entretien, épreuve écrite (commentaire d'écoute, analyse...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Richesse et diversité des acquisitions personnelles, des références et des ressources documentaires - Connaissances de base de champs esthétiques et de domaines artistiques autres que les siens - Mise en perspective des acquisitions personnelles et des ressources dans sa pratique - Identification précise et mise en perspective des références historiques et esthétiques

I - ENSEIGNER				
Activité 2 : Mettre en œuvre un projet pédagogique				
Tâches	Compétences, connaissances, attitudes	Compétences, connaissances, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A. Construire et organiser sa réflexion pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir la formation des élèves de l'éveil au troisième cycle amateur - Participer, en lien avec un professeur d'enseignement artistique, à la formation des élèves de cycle spécialisé ou CEPI - Appliquer sa réflexion pédagogique à des publics de différents niveaux, profils et âges, et aux diverses situations - Nommer, définir et interroger les éléments constitutifs de la musique (vocabulaire, terminologie, langage, culture...), et en particulier ceux de la culture liée à sa discipline - Posséder des connaissances élémentaires de techniques instrumentales (justesse, articulation, tessiture...) autres que la sienne - Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Connaître les textes en vigueur portant sur l'orientation et l'organisation de l'enseignement artistique initial <input type="checkbox"/> Rédiger son projet d'enseignement <input type="checkbox"/> Élaborer des outils pédagogiques (textes, supports audio...) à partir de ces éléments en les adaptant aux différents niveaux, profils et âges <input type="checkbox"/> Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique 	<p><u>EC et/ou ET</u> Épreuve écrite Mise en situation pédagogique avec présentation écrite et orale du déroulé de la prestation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et appropriation des textes portant sur l'orientation et l'organisation de l'enseignement artistique initial en vigueur - Formulation écrite et orale précise et étayée des axes et objectifs du projet d'enseignement - Justesse du regard et de l'analyse de la situation pédagogique (diagnostic et mise en perspective)

I - ENSEIGNER				
Activité 2 : Mettre en œuvre un projet pédagogique				
Tâches	Compétences, connaissances, attitudes	Compétences, connaissances, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
B. Accueillir, observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les objectifs de son enseignement et adapter les parcours en fonction des profils des élèves, de leurs progressions en situation individuelle et collective, et en relation avec les enseignants concernés - Mobiliser des ressources en sciences humaines et sociales (sciences de l'éducation, psychopédagogie...) - Appréhender les motivations et les projets des élèves - Identifier les pratiques artistiques personnelles, les aptitudes et les ressources des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Définir les objectifs de son enseignement et adapter les parcours en fonction des profils des élèves, de leurs progressions en situation individuelle et collective <input type="checkbox"/> Avoir des connaissances en sciences de l'éducation <input type="checkbox"/> Savoir analyser les motivations et les projets des élèves <input type="checkbox"/> Savoir identifier les pratiques artistiques personnelles, les aptitudes et les ressources des élèves 	<p><u>EC</u> et stages en milieu professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formulation des objectifs principaux et des objectifs spécifiques - Adaptation des objectifs en relation avec les enseignants concernés - Adéquation entre le projet et les situations pédagogiques - Hiérarchisation des priorités prenant en compte les attentes et les capacités des élèves

I - ENSEIGNER

Activité 2 : Mettre en œuvre un projet pédagogique

Tâches	Compétences, connaissances, attitudes	Compétences, connaissances, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>C. Mener des séances d'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer les séances d'apprentissage - Organiser et utiliser l'espace en vue de favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'expression artistique - Connaître les données physiques et physiologiques nécessaires à la pratique instrumentale ou vocale - Prendre en compte les risques physiologiques et les moyens de prévention - Formuler des propositions, des consignes et donner des ressources pendant la séance : consignes, interventions, exemples, supports, autres situations... - Maîtriser, utiliser et transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments de la culture ou du patrimoine - Intervenir musicalement pendant la séance - Concevoir et mettre en œuvre des activités reliant les pratiques instrumentales et vocales et la théorie - Accueillir, solliciter et exploiter les propositions des élèves - Proposer des situations favorisant la créativité et l'inventivité - Susciter et exploiter la diversité des situations pédagogiques : cours individuels, cours collectifs, pédagogie de groupe, ateliers... - Dans le cadre de cours collectifs, pratiquer une pédagogie différenciée - Varier les supports (partitions, audio, vidéo, informatique, nouvelles technologies) - Aider les élèves à développer leur écoute musicale et maîtriser la progression de la formation auditive - Développer le lien entre l'écoute, l'oralité et l'écriture musicale - Susciter et entretenir la dynamique et la motivation du groupe ainsi que la valorisation de chaque élève - Susciter et exploiter les interactions au sein du groupe 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Comprendre le sens musical de l'œuvre et construire une séance qui en exploite et en valorise les aspects essentiels <input type="checkbox"/> Organiser et utiliser l'espace en vue de favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'expression artistique <input type="checkbox"/> Connaître les données physiques et physiologiques nécessaires à la pratique instrumentale ou vocale <input type="checkbox"/> Alerter les élèves sur les risques physiologiques et les moyens de prévention <input type="checkbox"/> Formuler des propositions, des consignes <input type="checkbox"/> Maîtriser, utiliser et transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments de la culture ou du patrimoine <input type="checkbox"/> Donner des ressources pendant la séance : consignes, interventions, exemples, supports, autres situations... <input type="checkbox"/> Concevoir et mettre en œuvre des activités reliant les pratiques instrumentales et vocales et la théorie <input type="checkbox"/> Accueillir, solliciter et exploiter les propositions des élèves <input type="checkbox"/> Proposer des situations favorisant la créativité et l'inventivité <input type="checkbox"/> Susciter et exploiter la diversité des situations pédagogiques : cours individuels, cours collectifs, pédagogie de groupe, ateliers... <input type="checkbox"/> Dans le cadre de cours collectifs, pratiquer une pédagogie différenciée <input type="checkbox"/> Aider les élèves à développer leur écoute musicale et maîtriser la progression de la formation auditive <input type="checkbox"/> Développer le lien entre l'écoute, l'oralité et l'écriture musicale <input type="checkbox"/> Susciter et entretenir la dynamique et la motivation du groupe ainsi que la valorisation de chaque élève <input type="checkbox"/> Susciter et exploiter les interactions au sein du groupe 	<p>EC Mise en situation pédagogique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise du plan decours (rythme, durée des séquences...)- Adéquation entre l'espace, la situation pédagogique et les objectifs visés- Expression claire et précise des propositions et des consignes, maîtrise du lexique du domaine concerné- - Accompagnement approprié de l'évolution de l'élève au cours de la séance- Adaptation de l'action pédagogique et de l'apport de connaissances en fonction des situations.- - À-propos et qualité des exemples et des interventions musicales- - Adéquation des ressources mises à disposition et des modalités au regard de la situation pédagogique et des objectifs visés- - Mobilisation de connaissances élémentaires sur le langage, la culture, le contexte historique- Prise en compte des interactions au sein du groupe- Efficacité du travail avec l'élève ou le groupe

I - ENSEIGNER				
Activité 2 : Mettre en œuvre un projet pédagogique				
Tâches	Compétences, connaissances, attitudes	Compétences, connaissances, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
D. Donner les moyens aux élèves de s'approprier une pratique artistique exigeante	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en regard les éléments techniques et l'expression artistique - Mettre son expérience d'artiste au service de sa démarche pédagogique - Favoriser l'expression de la personnalité et de la sensibilité des élèves - Favoriser la mise en situation artistique et scénique de l'élève - Aborder une diversité de genres, styles et esthétiques, et les mettre en perspective - Établir une connexion entre pratique musicale et les autres arts de la scène - Favoriser l'ouverture à tous les arts et y rechercher des références dans des esthétiques diverses - Aider l'élève à se constituer un patrimoine artistique, et à garder des traces de sa pratique sur différents supports - Susciter la curiosité de l'élève, les inciter à trouver leurs propres réponses et à développer leur esprit critique - Accompagner l'élève dans sa prise d'autonomie et le rendre acteur de son apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mettre en regard les éléments techniques et l'expression artistique <input type="checkbox"/> Mettre son expérience d'artiste au service de sa démarche pédagogique <input type="checkbox"/> Conduire l'élève à développer une expression et une interprétation personnelle 	<u>EC</u> Mise en situation pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> - Précision de l'analyse musicale écrite ou orale et à-propos de son utilisation - Valorisation de la prestation de l'élève - Place laissée à l'élève pour évaluer son propre travail

I - ENSEIGNER				
Activité 2 : Mettre en œuvre un projet pédagogique				
Tâches	Compétences, connaissances, attitudes	Compétences, connaissances, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
E. Évaluer et orienter dans le cadre du cursus	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la progression technique et artistique des élèves - Apprécier l'évolution des comportements et des acquisitions en adéquation avec les profils et les niveaux de chaque élève - Prendre en compte l'ensemble des paramètres d'apprentissage, du global au détail (compétences, connaissances, comportements) - Rendre les élèves acteurs de leur progression et de leur évaluation - En fonction de leurs acquis, de leur progression et des réalisations personnelles dont ils peuvent faire état, orienter les élèves au fil de leur apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Définir les objectifs d'apprentissage avec les critères appropriés pour en évaluer le résultat 	<u>EC</u> Entretien	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence et articulation entre le cursus, les objectifs d'apprentissage et les critères d'évaluation

II - ÊTRE ACTEUR DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT				
Activité 1 : Être acteur du projet pédagogique et artistique de l'établissement				
Tâches	Compétences, connaissances, attitudes	Compétences, connaissances, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A. Participer à la réalisation du projet de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet de l'établissement en relation avec le directeur et les autres acteurs - Partager et mettre en perspective ses connaissances en collaboration avec l'ensemble des acteurs du projet - Inscrire son programme d'activités dans le projet de l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Prendre en compte le contexte social et culturel de l'établissement et de son territoire <input type="checkbox"/> Être force de proposition dans l'évolution du projet 	EC et/ou ET Entretien Épreuve écrite	- Informations connues sur le contexte de l'établissement et de son territoire

II - ÊTRE ACTEUR DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT				
Activité 1 : Être acteur du projet pédagogique et artistique de l'établissement				
Tâches	Compétences, connaissances, attitudes	Compétences, connaissances, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
B. Travailler en équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Nourrir et partager une réflexion pédagogique - Nourrir et/ou susciter des projets interdisciplinaires - Apporter ses connaissances et ses conseils pour l'achat de documents (supports audio et vidéo...) et pour la constitution et l'évolution du parc instrumental 			

II - ÊTRE ACTEUR DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT				
Activité 1 : Être acteur du projet pédagogique et artistique de l'établissement				
Tâches	Compétences, connaissances, attitudes	Compétences, connaissances, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
C. Communiquer	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le fonctionnement et la vie de l'établissement pour en informer les élèves et les parents - Communiquer sur sa démarche pédagogique - Informer les acteurs de l'établissement de son activité 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Informer les acteurs de l'établissement de son activité <input type="checkbox"/> Communiquer sur sa démarche pédagogique 		- Formulation des objectifs principaux et des objectifs spécifiques du projet d'enseignement

II - ÊTRE ACTEUR DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT				
Activité 2 : Être acteur du projet de l'établissement dans sa dimension territoriale				
Tâches	Compétences, connaissances, attitudes	Compétences, connaissances, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A. Développer les relations avec des publics diversifiés	<ul style="list-style-type: none"> - S'inscrire dans les partenariats du lieu d'enseignement (Éducation nationale, le monde associatif, institutions culturelles, sociales...) - Apporter ses compétences artistiques et pédagogiques ainsi que son expertise sur les répertoires dans la mise en œuvre de dispositifs de sensibilisation et d'apprentissage - Contribuer à l'accompagnement de la pratique en amateur. 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Connaître et appréhender l'environnement de l'établissement (les publics et les institutions) 	EC et/ou ET Entretien Épreuve écrite	- Informations connues concernant l'environnement de l'établissement

II - ÊTRE ACTEUR DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Activité 2 : Être acteur du projet de l'établissement dans sa dimension territoriale

Tâches	Compétences, connaissances, attitudes	Compétences, connaissances, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
B. Participer à un réseau territorial	<ul style="list-style-type: none"> - S'inscrire dans le réseau territorial des institutions culturelles et des établissements d'enseignement artistique - Participer à un travail en équipe pédagogique à l'échelle d'un réseau d'établissements (notamment conservatoires, écoles de musique, écoles associatives, MJC, centres de formation...) 			

Savoirs associés et spécifiques du diplôme d'État pour la discipline « Formation musicale »

Tâches	Compétences, connaissances, attitudes	Compétences, connaissances, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la physiologie de la voix de l'enfant - Pratique vocale personnelle notamment en s'accompagnant - Pratique d'un instrument polyphonique : accompagnement et improvisation - Connaissances élémentaires en matière d'organologie des principaux instruments - Pratique élémentaire de direction d'ensembles vocaux et instrumentaux - Développer le lien entre l'écoute (le son) et l'écriture musicale (le signe) - Concevoir et créer des textes pédagogiques (épreuves, arrangements...) - Connaissance des styles, de l'histoire et de l'évolution des langages musicaux depuis le Moyen-Âge 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Connaissance de la physiologie de la voix de l'enfant <input type="checkbox"/> Pratique vocale personnelle notamment en s'accompagnant <input type="checkbox"/> Pratique d'un instrument polyphonique : accompagnement et improvisation <input type="checkbox"/> Pratique élémentaire de direction d'ensembles vocaux et instrumentaux <input type="checkbox"/> Concevoir et créer des textes pédagogiques et utiliser le répertoire pour développer ce lien 	EC et/ou ET Épreuve pédagogique Épreuve écrite Entretien Épreuve pratique	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de l'appareil phonatoire et de ses évolutions dans l'enfance et l'adolescence - Capacités à repérer et à alerter sur des problèmes vocaux, capacité à proposer des solutions - Posséder des éléments de technique vocale - Interpréter une mélodie en s'accompagnant - Utiliser des éléments de direction dans le cadre du cours - Capacité à prendre en compte les difficultés de perception ou de lecture des élèves

Savoirs associés et spécifiques du Diplôme d'État pour la discipline « Direction d'ensembles vocaux »

Tâches	Compétences, connaissances, attitudes	Compétences, connaissances, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Organiser et conduire des répétitions	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la physiologie de la voix de l'enfant - Pratique vocale personnelle notamment en s'accompagnant - Pratique d'un instrument polyphonique : accompagnement et improvisation - Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition - Expliciter les objectifs à atteindre - Organiser les séquences au sein d'une répétition - Déterminer et conduire la progression du groupe - Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental - Déterminer et conduire la progression du groupe - Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition <input type="checkbox"/> Expliciter les objectifs à atteindre <input type="checkbox"/> Organiser les séquences au sein d'une répétition <input type="checkbox"/> Déterminer et conduire la progression du groupe <input type="checkbox"/> Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental <input type="checkbox"/> Utiliser un instrument polyphonique 	EC et ET Épreuve pratique	En fonction de l'œuvre et du groupe : <ul style="list-style-type: none"> - Efficacité de la gestion du temps - Pertinence de l'organisation et du planning des répétitions au regard de l'exigence de l'œuvre notamment par la prise en compte du volume de travail par pupitre ou ensemble de pupitres - Efficacité du déroulement de la répétition en fonction des objectifs fixés - Fidélité de restitution de l'intention musicale par

	<p>instrumental</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser un instrument polyphonique - S'adapter constamment au résultat de la prestation - Communiquer efficacement les consignes, remarques, remédiations... 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> S'adapter constamment au résultat de la prestation <input type="checkbox"/> Mettre en jeu des modes de transmission adaptés et variés (verbal, non-verbal, gestuel, instrumental, enregistrements...) <input type="checkbox"/> Développer la communication verbale et son économie <input type="checkbox"/> Susciter et relancer l'intérêt et la concentration de l'ensemble du groupe et de chacune de ses composantes 		<p>l'exemple vocal ou instrumental</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité de l'exemple vocal (précision, justesse, timbre)
<p>Construire et gérer la dynamique du groupe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Construire un équilibre entre ses aspirations et la prise en compte des spécificités du groupe - Favoriser les interactions entre les membres du groupe - Installer des relations empreintes de confiance et de respect propices à la réalisation du projet - Mobiliser les ressources des individus au profit de la mise en mouvement du groupe 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Connaître les éléments de base de la dynamique de groupe <input type="checkbox"/> Créer un contexte favorisant les échanges <input type="checkbox"/> Savoir écouter et prendre en compte les avis <input type="checkbox"/> Faire preuve de calme et d'assurance 	<p>EC Épreuve pratique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de notions élémentaires en matière de pédagogie et de psychologie des groupes - Capacité à mobiliser le groupe

Savoirs associés et spécifiques du Diplôme d'État pour la discipline « Direction d'ensembles instrumentaux »				
Tâches	Compétences, connaissances, attitudes	Compétences, connaissances, attitudes évaluées	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>Organiser et conduire des répétitions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances élémentaires en matière d'organologie des principaux instruments - Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition - Expliciter les objectifs à atteindre - Organiser les séquences au sein d'une répétition - Déterminer et conduire la progression du groupe - Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental - Utiliser un instrument polyphonique - S'adapter constamment au résultat de la prestation - Communiquer efficacement les consignes, remarques, remédiations... - Mettre en jeu des modes de transmission adaptés et variés (verbal, non-verbal, gestuel, instrumental, enregistrements...) 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition <input type="checkbox"/> Expliciter les objectifs à atteindre <input type="checkbox"/> Organiser les séquences au sein d'une répétition <input type="checkbox"/> Déterminer et conduire la progression du groupe <input type="checkbox"/> Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental <input type="checkbox"/> Utiliser un instrument polyphonique <input type="checkbox"/> S'adapter constamment au résultat de la prestation <input type="checkbox"/> Développer la communication verbale et son économie <input type="checkbox"/> Susciter et relancer l'intérêt et la concentration de l'ensemble du groupe et de chacune de ses composantes 		

<p>Construire et gérer la dynamique du groupe</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Construire un équilibre entre ses aspirations et la prise en compte des spécificités du groupe - Favoriser les interactions entre les membres du groupe - Installer des relations empreintes de confiance et de respect propices à la réalisation du projet - Mobiliser les ressources des individus au profit de la mise en mouvement du groupe 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Connaître les éléments de base de la dynamique de groupe <input type="checkbox"/> Créer un contexte favorisant les échanges <input type="checkbox"/> Savoir écouter et prendre en compte les avis <input type="checkbox"/> Faire preuve de calme et d'assurance 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de notions élémentaires en matière de pédagogie et de psychologie des groupes - Capacité à mobiliser le groupe
---	---	---	--